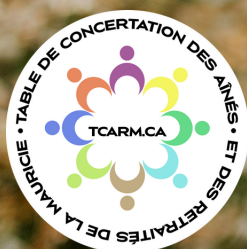


RENCONTRE DE CONCERTATION RÉGIONALE 2025

La participation des personnes âgées
au sein de la communauté





SOMMAIRE

03 La participation des aînés à la communauté

04 La base de la concertation

05 Questions posées aux participants

14 Recommandations issues de la concertation

19 Tableau synthèse des recommandations

20 Conclusion

LA PARTICIPATION DES ÂÎNÉS À LA COMMUNAUTÉ

Le mercredi 19 février 2025, la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie a convié ses membres et partenaires locaux et régionaux à une rencontre de concertation régionale. Quarante-cinq d'entre eux ont répondu à l'appel. Les thèmes de réflexion qui ont guidé la journée ont été calqués sur l'orientation 1 du plan d'action gouvernemental 2024-2029 *La Fierté de vieillir*, à savoir : la participation des aînés au sein de la communauté.

Plusieurs présentations ont eu lieu le jour même en amont afin de nourrir les réflexions des participants, pour la partie concertation de fin de journée :

- Présentation d'un service de menus travaux Le Bon Voisin par le Centre d'action bénévole Trait d'Union de Shawinigan,
- Présentation du plan d'action gouvernemental 2024-2029 *La Fierté de vieillir* par le secrétariat aux Aînés
- Présentation des mandats des tables régionales de concertation pour aînés du Québec par la Conférence des tables régionales de concertation pour aînés du Québec.
-

Le présent rapport rend compte des échanges issus de cette démarche. Il présente d'abord les questions soumises aux participants, table par table, puis expose les recommandations formulées à la suite de la période de concertation. Il se conclut par une synthèse des principaux constats et des perspectives qui en émergent.



UNE CONCERTATION BASÉE SUR

L'ORIENTATION 1 - PARTICIPER À SA COMMUNAUTÉ

DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2024-2029 LA FIERTÉ DE VEILLIR

AXE 1

Promotion du vieillissement et contrer l'âgisme

AXE 2

Accès à l'information et aux outils numériques



AXE 3

Autonomie financière et accès à l'emploi

AXE 4

Participation sociale et citoyenne





QUESTIONS POSÉES AUX PARTICIPANTS

TABLE 1 - AXE 1

PROMOUVOIR LE VIEILLISSEMENT

CE QUE L'ON SAIT

L'appui qu'offrent les personnes âgées à leur famille et leur contribution à leur communauté sont inestimables. La richesse de leurs compétences et de leurs savoirs profite grandement à la société actuelle et aux autres générations. Leur apport positif est toutefois assombri par l'image généralement véhiculée du vieillissement comme étant une période de régression, marquée par l'appauvrissement, l'isolement, la dépendance et la résignation. Le fait de ne présenter qu'une facette du vieillissement contribue à laisser croire que les personnes âgées se ressemblent et forment un groupe homogène. Les présenter comme étant toutes semblables limite le potentiel et l'envergure des réponses diversifiées à leurs besoins et à leurs attentes.

Promouvoir des images variées et positives des personnes âgées et du vieillissement prend ainsi toute son importance pour favoriser la confiance et l'estime de soi de tous, mais aussi pour nourrir, dans la société, une image réaliste et diversifiée du vieillissement.

A- À VOTRE CONNAISSANCE, QUELLES ACTIONS EXISTENT DÉJÀ SUR LE TERRITOIRE QUI :

- Valoriser l'apport des personnes âgées à la communauté?
- Ou offrent des pratiques inclusives à l'égard de la diversité des âges?
- Ou luttent contre les préjugés à l'égard des aînés?
- Ou favorisent la bienveillance et la bientraitance à l'égard de toutes les personnes âgées?

B - QUELLES AUTRES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE MISES EN PLACE POUR :

- Valoriser l'apport des personnes âgées à la communauté?
- Offrir des pratiques inclusives à l'égard de la diversité des âges?
- Lutter contre les préjugés à l'égard des aînés?
- Favoriser la bienveillance et la bientraitance à l'égard de toutes les personnes âgées?

TABLE 2 - AXE 1

LUTTER CONTRE L'ÂGISME

CE QUE L'ON SAIT

L'appui qu'offrent les personnes âgées à leur famille et leur contribution à leur communauté sont inestimables. La richesse de leurs compétences et de leurs savoirs profite grandement à la société actuelle et aux autres générations. Leur apport positif est toutefois assombri par l'image généralement véhiculée du vieillissement comme étant une période de régression, marquée par l'appauvrissement, l'isolement, la dépendance et la résignation. Le fait de ne présenter qu'une facette du vieillissement contribue à laisser croire que les personnes âgées se ressemblent et forment un groupe homogène.

L'âgisme contribue à faire obstacle à une perception favorable du vieillissement et des personnes âgées. Il regroupe les stéréotypes (la façon d'envisager l'âge), les préjugés (ce qu'inspire l'âge) et la discrimination (la façon de se comporter) dont la personne elle-même ou une autre personne est victime en raison de son âge.

Lutter contre l'âgisme passe par la déconstruction des idées stéréotypées sur les personnes âgées. Favoriser les rencontres, les activités et les discussions entre des générations différentes permet d'apprendre les unes des autres et de mieux se connaître. En outre, cela amène les personnes à voir davantage de ressemblances que de différences entre les générations et à développer de l'empathie.

A - À VOTRE CONNAISSANCE, QUELLES ACTIONS EXISTENT DÉJÀ SUR LE TERRITOIRE QUI :

- Promeuvent une vision positive du vieillissement?
- Ou luttent contre les préjugés et la discrimination envers les personnes âgées?
- Ou favorisent la bienveillance et la bientraitance à l'égard de toutes les personnes âgées?

B - QUELLES AUTRES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE MISES EN PLACE SUR LE TERRITOIRE POUR :

- Favoriser les rencontres, les activités et les discussions entre des générations différentes pour permettre d'apprendre les unes des autres et de mieux se connaître?
- Lutter contre les préjugés et la discrimination envers les personnes âgées?
- Favoriser la bienveillance et la bientraitance à l'égard de toutes les personnes âgées?

TABLE 3 - AXE 2

ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION

CE QUE L'ON SAIT

Des nombreux efforts sont déployés par différentes organisations pour rendre les renseignements disponibles et pour que les personnes concernées puissent les trouver facilement. L'accès à des informations claires et vulgarisées qui ont trait à ce dont les personnes âgées ont besoin, est une préoccupation. Dans un contexte où l'information est omniprésente, il peut être difficile de rechercher un renseignement fiable ou un service approprié.

L'accès et la compréhension de l'information conjugués à l'aisance dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information peuvent faciliter la vie quotidienne des personnes âgées, renforcer leur participation à la communauté et éviter leur isolement. La vulgarisation, la simplification et le regroupement de l'information, de même que la taille de la police ou l'utilisation de pictogrammes, permettent à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès à l'information nécessaire à la prise de décisions.

A - À VOTRE CONNAISSANCE, QUELLES ACTIONS EXISTENT DÉJÀ SUR LE TERRITOIRE QUI :

- Mettent à disposition des aînés, de leurs proches, de leurs professionnels de soin et de santé, une grande quantité d'information claire, détaillée, fiable et à jour au sujet des programmes et services offerts aux aînés?
- Ou aident les aînés et leurs proches à comprendre l'information disponible en ligne, dans un courrier, etc.?

B - CONSULTEZ LE DOCUMENT *PROGRAMME ET SERVICES POUR LES AÎNÉS* (ÉDITION 2024). DONNEZ VOS AVIS SUR LES POINTS SUIVANTS :

Est-ce que l'information est facile à trouver et à comprendre pour :

- Une personne aînée,
- Un proche aidant,
- Un professionnel de soin et de santé

Qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer ce point (info facile à trouver et à comprendre)?

Sous quelle.s autre.s forme.s (ligne téléphonique, site Internet, etc.) est-ce qu'il serait pertinent de retrouver ces informations que l'on soit un aîné, un proche ou un professionnel de soin et de santé?

TABLE 4 - AXE 2

ACCESSIBILITÉ AUX OUTILS NUMÉRIQUES

CE QUE L'ON SAIT

L'accès à des informations claires et vulgarisées qui ont trait à ce dont les personnes âgées ont besoin, est une préoccupation. Avec le virage numérique entrepris dans l'ensemble des secteurs d'activité, l'information est de plus en plus accessible à partir d'outils numériques, au détriment d'autres modes de communication privilégiés par les personnes âgées, soit le papier, le téléphone ou en personne.

Maîtriser l'utilisation de ces outils est devenu une compétence nécessaire pour faire des choix, obtenir des services, maintenir des liens sociaux, participer dans la communauté et faciliter la vie quotidienne.

A- À VOTRE CONNAISSANCE, QUELLES ACTIONS EXISTENT DÉJÀ SUR LE TERRITOIRE QUI :

- Offrent des cours/formations sur l'utilisation d'outils technologiques ouverts aux aînés?
- Offrent des cliniques de dépannage technologique (un aîné vient avec son appareil numérique et expose son problème – une personne qualifiée l'aide à le résoudre) ouvertes aux aînés?
- Mettent à disposition des aînés des outils technologiques (prêt de matériel ou utilisation sur place)?
- Aident les aînés et leurs proches à comprendre la culture et l'éthique d'internet (un courriel est plus court et informel qu'une lettre, comment interagir sainement sur les réseaux sociaux et forum, où chercher de l'information fiable, etc.)?

QUELLES AUTRES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE MISES EN PLACE POUR REJOINDRE + D'AÎNÉS ET LEUR PERMETTRE D'ACCÉDER À DES OUTILS NUMÉRIQUES?

- Offrir des cours/formations sur l'utilisation d'outils technologiques de niveau intermédiaire et avancé?
- Offrir des cliniques de dépannage technologique (un aîné vient avec son appareil numérique et expose son problème – une personne qualifiée l'aide à le résoudre) plutôt que des cours?
- Avoir une allocation-techno pour les aînés, applicable sur l'abonnement internet par exemple, pour aider à réduire la fracture numérique liée aux manques de moyens financiers?
- Guider les aînés pour l'achat d'outils technologiques adaptés à leurs besoins?

TABLE 5 - AXE 3 AUTONOMIE FINANCIÈRE

CE QUE L'ON SAIT

L'augmentation de l'espérance de vie entraîne un allongement de la retraite qui nécessite de maintenir des revenus suffisants sur une plus longue période. La planification financière et l'accumulation de fonds et de biens avant de mettre fin à une activité professionnelle rémunérée sont déterminantes pour pouvoir profiter d'une retraite confortable et atténuer les compromis sur ses projets et son mode de vie. Alors que les experts confirment qu'au moins 60 % du revenu annuel brut est nécessaire pour maintenir un niveau de vie adéquat au cours de la retraite, il peut aussi être plus difficile pour les personnes âgées qui vivent seules, qui ont occupé un emploi sans fonds de pension, à temps partiel ou à faible revenu de bénéficier d'un niveau de vie suffisant et sécuritaire.

La hausse des taux d'intérêt et des prix à la consommation, dont ceux du logement et de l'alimentation, entraîne aussi des répercussions sur les budgets personnels. Des personnes âgées peuvent ainsi se retrouver dans une situation financière préoccupante pour des raisons dont elles n'ont pas toujours la maîtrise. De plus, la difficulté grandissante à réaliser certaines tâches courantes, le besoin d'accompagnement et de services ainsi que le besoin d'apporter des adaptations au domicile engendrent des dépenses plus importantes. L'insécurité financière qui en découle a des conséquences sur toutes les sphères de la vie et peut causer de l'isolement social et la détérioration de la santé des personnes âgées.

A- À VOTRE CONNAISSANCE, QUELLES ACTIONS EXISTENT DÉJÀ SUR LE TERRITOIRE QUI :

- Proposent de l'information et des outils impartiaux et fiables (= par des experts, sans intérêts commerciaux) sur la planification financière en vue de la retraite, pour les personnes en emploi?
- Accompagnent le développement des compétences financières des personnes âgées? Si oui, comment?

**SI ELLES N'EXISTENT PAS, SERAIT-IL JUDICIEUX
DE LES CRÉER? QUEL SERAIT L'ACTEUR
RÉGIONAL/LOCAL LE MIEUX PLACÉ POUR LES
IMPLANter ET LES PRENDRE EN CHARGE?**

B - QUELLES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE MISES EN PLACE SUR LE TERRITOIRE POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DIFFÉRENTS CRÉDITS D'IMPÔT AUXQUELS LES PERSONNES ÂGÉES ONT DROIT?

C - PAR LE BIAIS DE QUEL SERVICE OU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL, UN REVENU DÉCENT POURRAIT ÊTRE OFFERT AUX FEMMES ÂGÉES QUI NE REÇOIVENT PAS DE PENSION, CAR DANS LE MODÈLE PATRIARCAL TRADITIONNEL, LA FEMME RESTAIT AU FOYER POUR ÉLEVER LES ENFANTS?

TABLE 6 - AXE 3 ACCÈS À L'EMPLOI

CE QUE L'ON SAIT

Le maintien ou le recrutement des personnes âgées dans le marché du travail est important, notamment dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. En plus de contribuer positivement aux environnements de travail par leurs compétences et leur expérience, les personnes peuvent subvenir à leurs propres besoins.

Le nombre de personnes âgées qui demeurent en emploi est en hausse, tout comme l'âge de la retraite. L'effet positif associé au réseau social qu'offre un milieu de travail, le désir d'accomplissement personnel, la scolarisation accrue de la population ainsi que le besoin d'accroître ses revenus sont des motifs explicatifs.

Bénéficier d'un revenu d'emploi afin d'améliorer sa situation financière ou poursuivre son emploi n'est pas à la portée de toutes les personnes âgées qui le souhaiteraient. La détérioration de l'état de santé, qui peut être subite ou progressive, peut empêcher certaines d'entre elles d'occuper un emploi. Les conditions d'exercice d'un travail peuvent ne plus convenir et les personnes âgées peuvent souhaiter, ou avoir besoin, qu'elles soient assouplies pour limiter les efforts physiques et éviter de nuire à leur santé.

A - À VOTRE CONNAISSANCE, EXISTE-T-IL DÉJÀ SUR LE TERRITOIRE (ET SI OUI, LESQUEL.LE.S) :

- Des acteurs qui accompagnent spécifiquement les aînés qui cherchent un nouvel emploi?
- Des initiatives qui favorisent l'embauche, le maintien et le retour en emploi des travailleuses et travailleurs expérimentés (aînés)?
- Des mesures qui favorisent la conciliation famille-travail des grands-parents en emploi?

B - QUELS AMÉNAGEMENTS QUANT AUX CONDITIONS DE TRAVAIL (NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES, AMÉNAGEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL ET DE PAUSE, TRAVAILLER SANS AVOIR DE PRESSION, AVOIR L'OPPORTUNITÉ D'APPRENDRE ET PROGRESSER, ETC.) SERAIENT À APPORTER POUR FAVORISER L'EMBAUCHE ET LA RÉTENTION DE TRAVAILLEURS AÎNÉS?

C - DE QUELLE.S FAÇON.S, POURRAIT- ON VALORISER LES CONNAISSANCES ET L'EXPERTISE DES AÎNÉS EN EMPLOI?

TABLE 7 - AXE 4

PARTICIPATION SOCIALE

CE QUE L'ON SAIT

Une vie sociale active offre des occasions d'échanger, de se distraire, d'apprendre et de partager des idées ou des projets. De plus, les liens intergénérationnels, mais aussi interculturels, enrichissent les connaissances et contribuent à l'inclusion sociale en réduisant les préjugés.

Certaines conditions liées à l'environnement sont déterminantes pour favoriser la participation sociale des personnes âgées :

- Des infrastructures adaptées et l'accès à des modes de transport diversifiés augmentent les occasions de se déplacer vers les lieux d'intérêt.
- L'abordabilité des activités et la facilité d'en être informé sont quant à elles des manières de diminuer les entraves à la participation.

Des personnes âgées peuvent éprouver un sentiment de solitude. Les problèmes de vision, d'audition ou de mobilité, ou bien le manque d'occasions de participer à des activités sociales abordables et accessibles, contribuent à l'isolement.

L'activité bénévole évolue au rythme de la société et des générations. La génération des baby-boomers cherche notamment un engagement qui a un sens et un objectif et souhaite mettre à contribution leur bagage de compétences. Leur participation à la vie communautaire peut contribuer à combattre l'âgisme et leur procure le sentiment d'appartenir à la communauté et de faire partie intégrante de ces réseaux, ainsi qu'une satisfaction à l'égard de leur vie en général.

A - À VOTRE CONNAISSANCE, QU'EST-CE QUI DEVRAIT ÊTRE AMÉLIORÉ DANS LES 4 AXES CI-DESSOUS POUR FACILITER LA MOBILITÉ DES PERSONNES ÂGÉES?

- Un urbanisme qui favorise la mobilité durable des aînés vers des services et lieux de fréquentation (ex : parc, centre communautaire, association de loisirs...) à une distance de marche ou de vélo raisonnable... Chacun ayant une définition différente du mot « raisonnable ».
- Le maintien du permis de conduire : comment prévenir la perte du permis de conduire?
- L'offre de transport collectif municipal et intermunicipal, ainsi que l'offre de transport adapté
- La sécurité et le sentiment de sécurité au sein de la communauté

B - COMMENT AMÉLIORER L'ABORDABILITÉ DES ACTIVITÉS SOCIALES (FAIBLE COÛT OU GRATUITÉ) ET FAIRE CONNAÎTRE L'EXISTENCE DE CES ACTIVITÉS AUPRÈS DES PERSONNES ISOLÉES?

TABLE 8 - AXE 4

PARTICIPATION CITOYENNE

CE QUE L'ON SAIT

La participation citoyenne des personnes âgées peut s'effectuer dans toutes les sphères d'action visant les collectivités et les institutions démocratiques, dont plusieurs influencent la qualité de vie des personnes âgées. Elle leur permet de s'exprimer quant à leurs attentes et aspirations dans tous les espaces d'expression disponibles, tant local, régional que national, comme lors des consultations sur les besoins des personnes âgées réalisées par les municipalités amies des aînés (MADA).

Les personnes âgées peuvent également choisir de jouer un rôle d'acteur social en représentant les intérêts et les préférences de personnes âgées plus vulnérables et en inspirant les autres acteurs, par exemple en siégeant à des conseils d'administration ou à des comités consultatifs dont le niveau d'influence sur les décisions peut se répercuter sur une large échelle.

La participation citoyenne est associée à une amélioration des conditions de vie pour les citoyens d'une communauté et contribue à répondre directement à leurs besoins actuels et futurs. Les personnes âgées offrent leurs connaissances et leurs expériences au bénéfice d'une collectivité, contribuant ainsi au renforcement du tissu social.

À VOTRE CONNAISSANCE, QUELS SONT LES FREINS À LA PARTICIPATION CITOYENNE DES AÎNÉS, SUR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION OU AUTRE STRUCTURE DÉMOCRATIQUE/CITOYENNE?

B - COMMENT SUSCITER L'IMPLICATION D'UNE PERSONNE AÎNÉE DANS DE TELLES STRUCTURES DÉMOCRATIQUES? CLASSEZ LES PROPOSITIONS CI-DESSOUS PAR ORDRE D'IMPORTANCE.

#_____ - Campagne de sensibilisation et d'information sur les possibilités d'engagement | Objectif : faire connaître l'existence des possibilités d'implication en la valorisant et en renvoyant vers un lieu d'information fiable

#_____ - Programme d'information gratuit ou à faible coût pour personnes intéressées à s'impliquer sur les différents comités, conseils, etc., avant qu'elles s'impliquent | Objectif : les aider à prendre une décision éclairée quant à leur projet d'implication, démystifier les rôles, responsabilités et attitudes à adopter

#_____ - Services de mentorat/accompagnement par les pairs durant l'implication | Objectif : être épaulé en cas de question, besoin de vulgarisation; avoir une personne de référence + expérimentée

#_____ - Services de formation pendant leur implication, pour être mieux outillés, approfondir ses connaissances, etc. | Objectif : apprendre à s'exprimer avec aisance pour collaborer, convaincre; apprendre davantage sur les sujets en lien avec l'implication, etc.

RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA CONCERTATION





CAMPAGNES NATIONALES DE PROMOTION

La promotion du vieillissement passe notamment par la poursuite et le renforcement des campagnes nationales de valorisation du bénévolat, en mettant davantage de l'avant la contribution spécifique des personnes âgées :

- Campagnes nationales portées par le Réseau de l'action bénévole du Québec et la Fédération des centres d'action bénévole du Québec
- Prix Hommage Aînés, Médaille du Lieutenant-Gouverneur...

D'autres initiatives, plus ciblées, se révèlent également pertinentes et doivent être soutenues dans le temps. Par exemple : la campagne Pour que vieillir soit gai, de la Fondation Émergence, cherche à sensibiliser les résidents de RPA à favoriser un accueil respectueux et bienveillant des membres de la communauté LGBTQ+.

PÉRENISER PNHA ET QADA

De même, la pérennisation du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés et de Québec Ami des Aînés permettrait de soutenir durablement le financement d'initiatives favorisant une perception positive du vieillissement et contribuant à la lutte contre l'âgisme.

HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL

La lutte contre l'âgisme, c'est aussi favoriser la mixité des âges dans une résidence, un quartier, une communauté. En ce sens, il est essentiel de poursuivre et d'intensifier la promotion des types d'habitats facilitant les liens intergénérationnels. Ajouter un incitatif fiscal pour les porteurs de projets d'habitats intergénérationnels à coût abordable serait un avantage indéniable pour favoriser leurs déploiements à court terme.

PARLONS DU VIEILLISSEMENT

Toutes les actions qui cherchent à favoriser la bienveillance et la bientraitance à l'égard des aînés seraient facilitées si « l'appropriation » du vieillissement occupait une place plus importante dans le discours public. Appropriation le vieillissement, c'est notamment aborder les préjugés, mieux faire connaître les réalités vécues par les aînés, et valoriser les dimensions positives de cette étape de vie. Enfin, la création d'un Protecteur de l'aîné, au même titre que le Protecteur du citoyen ou de l'élève, contribuerait à assurer le respect des droits des aînés à l'égard des services publics québécois, tout en favorisant leur amélioration continue.

PROTECTEUR DES AÎNÉS

Enfin, la création d'un Protecteur de l'aîné, au même titre que le Protecteur du citoyen ou de l'élève, contribuerait à assurer le respect des droits des aînés à l'égard des services publics québécois, tout en favorisant leur amélioration continue.

Cette proposition ne vise pas à alourdir le fonctionnement de l'État, mais à doter les instances gouvernementales d'un levier disposant d'un pouvoir d'intervention et d'influence. À titre d'exemple, la situation vécue par de nombreux aînés privés de visites durant la pandémie a mis en lumière l'absence d'un mécanisme pouvant prendre position de façon indépendante et intervenir auprès des autorités afin de favoriser une gestion plus humaine, plus digne et respectueuse des droits. Un protecteur des aînés aurait pu jouer un tel rôle.

Il convient de souligner que plusieurs mécanismes de protection des personnes âgées sont déjà déployés, notamment en matière de prévention et de lutte contre la maltraitance. La création d'un Protecteur des aînés permettrait de les regrouper et de les articuler sous une même égide, en s'appuyant sur les structures existantes. Une telle approche favoriserait la cohérence des interventions, sans entraîner la mise en place d'une nouvelle équipe ou de structures administratives additionnelles.

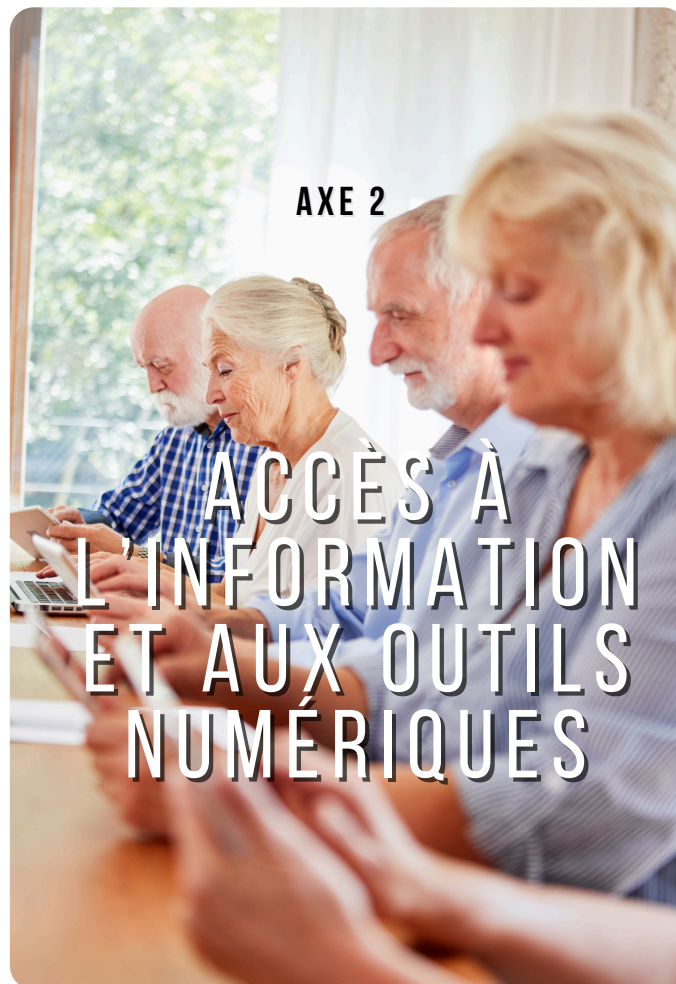
FORMAT IMPRIMÉ VERSUS NUMÉRIQUE

Rappel : le numérique ne rejoint pas l'ensemble de la population, et ce, de façon plus particulièrement marquée auprès des personnes âgées. Les efforts doivent être maintenus et intensifiés pour tenter de réduire la fracture numérique.

Le gouvernement du Québec a rédigé de nombreux documents d'information très utiles pour les aînés, leurs proches, les proches aidants, ainsi que les intervenants psychosociaux et de santé. Néanmoins, la disponibilité de ces documents uniquement en format numérique limite leur accessibilité et nuit à leur utilisation.

Ainsi, il serait pertinent que, pour chacun des guides (notamment le document *Programme et services pour les aînés*), un budget dédié à l'impression soit prévu. Dans les faits, lorsque des demandes d'impression sont adressées à un bureau local de Service Québec d'imprimer pour des documents produits par le gouvernement provincial, il est généralement indiqué qu'un seul exemplaire pourra être imprimé.

Les tables régionales de concertation pour les aînés, à titre de relayeurs d'information, pourraient assurer la diffusion équitable sur le territoire de tels documents imprimés.



INVENTAIRE DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

La réalisation d'un inventaire sur le territoire de la Mauricie, des lieux offrant un accès à des équipements numériques (prêt de matériel, accès à Internet gratuit) et/ou de l'accompagnement pour leur utilisation permettrait de répondre à un besoin clairement identifié. La Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie se propose de tenir cet inventaire à jour sur son site Internet, au courant de 2026.

CONSEILS D'ACHATS INDÉPENDANTS

Un besoin a également été identifié quant au déploiement d'un service indépendant de conseil et d'accompagnement des aînés (et, plus largement, de la population) en matière d'achat d'équipements informatiques. Ce service, de nature communautaire, permettrait, d'une part, de cerner adéquatement les besoins technologiques propres à chaque personne et, d'autre part, de garantir une approche neutre, sans parti pris envers un revendeur ou une marque.



PROMOUVOIR LES OUTILS

Il apparaît essentiel de mieux faire connaître le service Planifier sa retraite de Retraite Québec, un outil que les participants à la concertation ont indiqué ne pas connaître. Il est souhaitable que la planification de la retraite devienne une préoccupation des adultes tout au long de leur parcours de vie.

VALORISER LE TRAVAIL DES ÂÎNÉS

Les enjeux d'autonomie financière et d'accès à l'emploi sont indissociables, la planification de la retraite et les conditions de maintien en emploi influençant directement la sécurité économique des personnes aînées. Les actions proposées dans ce cadre pourraient, à terme, alimenter les réflexions gouvernementales portant sur la valorisation de l'expérience et des compétences des travailleurs aînés.

MISE EN PLACE D'AMÉNAGEMENTS

Afin de favoriser le maintien ou le retour en emploi des aînés, il serait pertinent qu'une liste des aménagements possibles des conditions de travail soit rendue facilement accessible aux entreprises. Les participants n'ont toutefois pas identifié cet enjeu comme prioritaire à l'heure actuelle.

Par conséquent, une liste de ces aménagements sera rédigée et mise à disposition sur le site Internet de la TCARM. Celle-ci en assurera la diffusion par courriel, auprès des acteurs locaux susceptibles d'embaucher une personne aînée au sein de leur équipe de travail. Une mention particulière y sera ajoutée afin de rappeler l'importance de valoriser, de diverses façons, les apports spécifiques des aînés en milieu de travail.

S'INFORMER ET COLLABORER

De nombreuses recommandations en matière d'accessibilité ont été formulées. Celles-ci sont déjà bien connues des partenaires municipaux et des services de transport, notamment grâce aux efforts déployés par les acteurs clés du territoire. Il a donc été jugé peu pertinent de les reprendre dans le cadre de la concertation.

En revanche, la tenue de rencontres avec les différents acteurs des secteurs du transport et des services municipaux apparaît pertinente afin de mieux comprendre les freins à la mise en œuvre de ces mesures et d'identifier, même modestement, des leviers d'actions susceptibles d'améliorer la mobilité durable des aînés et de l'ensemble de la communauté.



SUSCITER LA PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne n'a pas été identifiée comme une priorité par les participants. Toutefois, il ressort que les opportunités d'implications au sein de conseils d'administration ou de comités citoyens ne sont actuellement, ni centralisées, ni facilement accessibles.

Par ailleurs, l'information et la formation continues de toute personne souhaitant s'impliquer au sein de telles instances faciliteraient l'implication citoyenne, tout en permettant à la communauté de bénéficier de la richesse des acquis et de l'expérience de personnes aînées occupant ces rôles.

Des formations pour les personnes désireuses de s'impliquer à titre d'administratrice ou d'administrateur existent déjà. Toutefois, l'absence d'une campagne de sensibilisation grand public limite leur visibilité et, par conséquent, l'émergence de nouvelles vocations.

Les corporations de développement communautaires apparaissent bien positionnées pour porter un tel projet, sous réserve de l'obtention d'un financement approprié.

TABLEAU SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

Recommandations	Acteurs
• Poursuivre les campagnes nationales de promotion du bénévolat chez les aînés. Idéalement, faire ressortir l'implication des aînés bénévoles. • Poursuivre campagne Pour que vieillir soit gai • Promouvoir l'habitat intergénérationnel pour favoriser mixité d'âge • Sensibiliser sur les aspects positifs du vieillissement, tout en adressant les peurs et préjugés, va permettre de faciliter l'éducation à la bienveillance, bientraitance par la suite • Créer un Protecteur des aînés, indépendant, qui répondra à l'Assemblée Nationale (impartialité).	• Fédération des CAB + Réseau de l'action bénévole du Québec • Fondation Émergence • MADA, Ministères, partenaires • Tous les acteurs • Gouvernement du Québec
• Prévoir des exemplaires imprimés de tous les guides et documents produits par le Secrétariat aux aînés et plus largement, l'ensemble du gouvernement. • Proposer un inventaire des lieux en Mauricie où les personnes aînées peuvent avoir accès à du matériel/de l'internet, à de l'accompagnement pour utiliser du matériel (fourni ou non) • Développer un service (sans intérêt commercial) de conseil aux aînés (et autres tranches d'âge) pour acheter du matériel informatique adaptés à leurs besoins réels, budget et connaissance.	• Ministère • TCARM • Partenaires locaux
• Poursuivre la promotion du service Retraite Québec pour planification financière en vue de la retraite, quel que soit son âge. • Liste des aménagements des conditions de travail pour inclusion des personnes aînées en emploi • Valoriser apport des aînés : mentorat bidirectionnel, responsabiliser (si souhaité), gala de reconnaissance des aînés en emploi.	• Retraite Québec • TCARM • Chambres de commerce
• Promouvoir les recommandations en termes d'accessibilité/mobilité • Participation citoyenne	• OC et sociétés de transport et municipalités • Partenaires : CDC

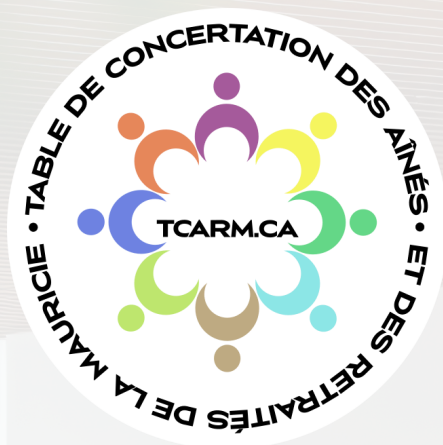
CONCLUSION

Les échanges issus de cette concertation mettent en lumière des préoccupations partagées et des pistes d'actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées en Mauricie. Les recommandations formulées reflètent la volonté collective d'intervenir sur des enjeux variés de la valorisation du vieillissement à l'accès à l'information, en passant par l'autonomie financière et la participation sociale. En basant la concertation sur l'orientation 1 du plan d'action gouvernemental La Fierté de vieillir, la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie souhaitait également offrir aux acteurs locaux une occasion privilégiée de s'approprier de ce document d'envergure.

Cette démarche confirme l'importance de travailler ensemble, de croiser les perspectives, et de s'appuyer sur la connaissance fine que chacun entretient de son milieu. Les idées qui émergent offrent des possibilités réalistes et prometteuses de renforcer l'intégration, la considération et l'apport des personnes âgées au sein de la communauté.

La Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie poursuivra ce travail de rassemblement et de mise en dialogue, avec la conviction que les solutions les plus durables naissent de la collaboration et de l'engagement partagé. Les actions envisagées constituent autant d'occasions de bâtir une région où il fait bon vivre et contribuer pleinement à la communauté.





MISSION

La TCARM favorise une concertation constructive des acteurs du milieu autour des enjeux touchant les aînés. Elle agit comme un relais d'information fiable et accessible. Elle valorise la contribution des aînés à leur communauté et encourage une vision positive du vieillissement.

MISSION

Mobilisatrice, la TCARM dynamise le milieu et stimule l'émergence d'initiatives collaboratives, visant à améliorer la qualité de vie des aînés de la région.

MANDATS

- Réaliser la concertation régionale et participer aux consultations et concertations de ses partenaires locaux et régionaux, sur les enjeux qui concernent les personnes âgées de leur région
- Agir comme relayeur d'information concernant les orientations gouvernementales relatives aux personnes âgées et aux personnes proches aidantes d'aînés, ainsi que les programmes et les services gouvernementaux qui leur sont destinés
- Valoriser la contribution des aînés et leur apport à la société québécoise, de même que susciter la participation de la population à la promotion des aspects positifs du vieillissement.



+873 664-1232



www.tcarm.ca



info@tcarm.ca



4805 boul. du Chanoine-Moreau
Trois-Rivières (Québec) G8Y 1S4



Du lundi au jeudi
09 : 00 - 12 : 00
13 : 00 - 16 : 00



Suivez-nous sur Facebook